

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL CONSULTATIF MINISTÉRIEL DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ (CCMEED)

Le 30 octobre 2013

**900, rue Bay
Édifice Macdonald
Toronto (Ontario)**

Membres

John Wilhelm, président
Warren Kennedy, vice-président
Lynn Ziraldo, ancienne présidente
Suzanne Bonneville
Marcia Brown
Dawn Clelland
Shelly Durance
Tracy Grant
Braxton Hartman
Laura Lachance
Arlette LeFebvre
Domenica Leone
Cheryl Lovell
Catherine Luetke
Marion Macdonald
David Mason
Sharon McWhirter
Lucille Norman
Kim Pearson
Marlene Pike
Robert Savage
Janette Seymour
Joe Trovato
Jim Van Buskirk

Membres non votants

Sarah Hardy, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), chef, Initiatives en matière d'autisme

Jane Cousens, ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU)

Invités et conférenciers

L'honorable Liz Sandals, ministre de l'Éducation
Kerry Smuk, Bureau de la ministre

Direction des écoles provinciales

Nancy Sanders, directrice de la Direction des écoles provinciales

Bureau régional

Glenda Stevenson, Bureau régional d'Ottawa
Cosimo Cinanni, Bureau régional d'Ottawa

Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Armand Gagné, chef, Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPELF)
Vanessa Lee, conseillère principale en politiques

Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté

Barry Finlay, directeur
Julie Williams, chef
Anita Bennett, chef
Lisa Lumley, chef
Mike Gildea, secrétaire du Conseil
Céline Ranger-Rush, agente d'éducation
Arkadi Toritsyn, conseiller principal en politiques
Katherine Nowina, conseillère principale en politiques
Louise Sibbald, analyste des politiques
Kim Slomka, agente d'éducation
Christine Riedel, agente d'éducation
Maureen Cox, agente d'éducation
Steven Venner, analyste des politiques

Non-membres de la FPO

Margaret Spoelstra, directrice générale, Autisme Ontario
Susan Menary, services d'orthophonie et d'intervention en autisme, Toronto Catholic District School Board (TCDSB) (par téléconférence)

**Procès-verbal de la réunion du
Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté
Le 30 octobre 2013**

POINT	MOT DE BIENVENUE ET D'OUVERTURE	John Wilhelm
--------------	--	---------------------

John Wilhelm, président du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCEEMD), souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres et présente en détail les règles relatives aux conflits d'intérêts. Il rappelle aux membres l'obligation de signaler tout conflit d'intérêts potentiel à chaque réunion.

Le CCMEED compte actuellement deux groupes de travail. Tracy Grant préside le Groupe de travail sur le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté et Robert Savage le groupe de travail sur l'élaboration de la prochaine étape de la stratégie d'éducation de l'Ontario. On demande aux nouveaux membres de choisir l'un des deux groupes et de manifester leur intérêt à Tracy ou à Robert.

John rappelle aux membres que le fait de collaborer avec la communauté lors des réunions du CCMEED donne la possibilité aux membres de discuter des défis et possibilités qui se présentent dans leur association ou organisme.

POINT	MISE À JOUR SUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ	Barry Finlay Directeur, DPPEED
--------------	---	---

Barry Finlay dresse un portrait rapide du secteur de l'éducation de l'enfance en difficulté en Ontario.

Une grande partie de la discussion porte sur la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Barry présente aussi une mise à jour sur le Plan d'action pour l'avancement de la santé mentale du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ). Des organismes responsables seront mis sur pied dans tout l'Ontario pour offrir des services de base et pour assurer une collaboration efficace avec les autres services qui œuvrent auprès des jeunes, tels que les écoles, les hôpitaux, les organismes offrant des soins primaires et les bureaux de protection de l'enfance. Des discussions seront amorcées avec les organismes responsables et à l'échelle locale afin de définir un ensemble de services de base pour l'Ontario. Le fait de définir ce qu'est un service de base rendra le système plus transparent pour les parents et les jeunes ainsi que pour les personnes qui aident les familles à trouver les services dont elles ont besoin.

Discussion

Le guide *Vers un juste équilibre – Guide du personnel scolaire pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves* est maintenant à la disposition de tout le personnel scolaire afin de l'aider à mieux comprendre les enjeux de santé mentale et à identifier les jeunes qui éprouvent des difficultés.

POINT	Groupe de référence en matière d'autisme – Rapport sur la NPP n° 140	Julie Williams, DPPEED Kathryn Nowina Arkadi Toritsyn Steve Venner Sarah Hardy, MSEJ Jane Cousens (MFCU)
--------------	---	---

Lynn Ziraldo, Margaret Spoelstra, directrice générale d'Autisme Ontario et Susan Menary du Toronto Catholic District School Board (TCDSB) participent à la mise à jour sur le trouble du spectre autistique.

Le Groupe de référence en matière d'autisme s'est fait informer des derniers développements concernant les initiatives ministérielles visant à soutenir les élèves atteints d'un trouble du spectre autistique.

- En 2011-2012, on dénombrait 16 260 élèves identifiés officiellement comme atteints d'un TSA par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) dans les conseils scolaires publics, y compris les administrations scolaires.
- Le gouvernement a pris des mesures en réponse à la majorité des recommandations du Groupe de référence.
- Le 2 mai 2013, le Ministère a organisé une Journée d'apprentissage professionnel portant sur l'expertise en analyse comportementale appliquée (ACA). Tous les conseils scolaires ont pris part à cette activité de mobilisation des connaissances pour présenter leurs pratiques efficaces et ressources actuelles fondées sur des données probantes. L'échange de renseignements et de ressources a permis de poursuivre la mise sur pied de communautés d'apprentissage professionnel régionales visant à améliorer davantage la capacité en matière d'ACA dans les écoles publiques de l'Ontario. La prochaine journée est prévue le 30 avril 2014.
- Le ministère de l'Éducation a accordé du financement au Centre Genève pour l'Autisme pour que l'organisme élabore 12 modules de formation en ligne sur l'autisme. En juillet 2013, ces modules ont été mis gratuitement à la disposition des représentantes et représentants du milieu de l'éducation employés dans des conseils scolaires publics de l'Ontario. Le Ministère fera un suivi de l'utilisation de cette ressource.

Discussion

Prochaines étapes :

- Augmenter les possibilités de formation.
- Faciliter la transition vers l'éducation postsecondaire.
- Mettre à jour les exemples de plans d'enseignement individualisé (Connexions pour les élèves, exemples pour l'élémentaire et le secondaire).
- Faire la promotion de l'analyse fonctionnelle du comportement par le Centre Genève.
- Diffuser les pratiques efficaces relevées par le Groupe de travail sur l'expertise en ACA.

POINT	COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ	Tous
-------	----------------------------------	------

Chaque membre du CCMEED fait part des succès et des difficultés qu'ont connus les personnes présentant une anomalie, le groupe ou la communauté qu'il représente. Les renseignements recueillis contribuent à la définition des priorités du CCMEED et aux différentes initiatives du ministère de l'Éducation.

Élèves surdoués (David Mason)

Défis :

Trois rapports minoritaires ont été produits en réponse aux plans pour l'enfance en difficulté des conseils élaborés d'après les travaux effectués au printemps et à l'été 2013 par les groupes du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED). Ces rapports minoritaires indiquent que les associations et leurs membres ont un point de vue nettement différent de celui de leurs conseils respectifs.

Deux des rapports portent sur les enjeux principaux liés à la question des apprenants surdoués. L'un des rapports a été transmis au président du CCMEED au cours de l'été.

Premières Nations (Marion Macdonald)

Défis :

Au moment d'intégrer les conseils scolaires locaux, les élèves autochtones présentent des lacunes en matière d'apprentissage et n'ont pas de PEI. Ce problème touche la population autochtone en général, et il est très difficile de faire comprendre aux Affaires autochtones et Affaires du Nord qu'un dépistage précoce est nécessaire.

Élèves ayant un handicap physique (Kim Pearson)

Pratique exemplaire :

Timbres de Pâques Ontario, en collaboration avec l'Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview, a créé 10 fiches de *conseils à l'intention des parents pour des transitions réussies*, disponibles en 6 langues. Les familles ont

maintenant accès à cette ressource sur le site Web de Timbres de Pâques Ontario au :

<http://www.easterseals.org/services/parent-resources/transitions>.

Défis :

La NNP n° 156 sur les transitions soulève des préoccupations quant à l'élaboration d'échéanciers de transition. Il faut aussi s'assurer que les parents sont engagés dans le processus.

Handicaps de développement (Laura LaChance)

Défis :

- Un programme scolaire particulier devrait être mis sur pied pour les élèves qui présentent des handicaps de développement.
- Le Ministère devrait revoir le PEI, qui limite le nombre de mesures d'adaptation.

Troubles envahissants du développement et autisme (Janette Seymour)

Défi :

Un service d'intervention précoce a indiqué que 25 % des parents dont les enfants reçoivent un diagnostic d'autisme refusent de transmettre cette information aux conseils scolaires et aux prestataires de services.

Élèves : (Braxton Hartman)

Défis :

Le fait que les parents refusent de transmettre cette information est aussi un problème pour le York ASD partnership. D'après les observations du groupe, des facteurs culturels pourraient être à l'origine du problème.

Élèves ayant une surdit  ou surdit  partielle (Catherine Luetke)

Les parents n'informent pas les responsables du service de garde.

Élèves ayant une c cit  ou basse vision (Dawn Clelland)

Défis :

- Le programme de math matiques au secondaire pr sente un probl me pour les  l ves ayant une c cit . Ces  l ves doivent apprendre les math matiques oralement, et la plupart d'entre eux ne suivent pas de cours de math matiques au secondaire.
- On doit apprendre au personnel enseignant   utiliser le nouveau syst me.
- Dawn propose que les  l ves suivent leurs cours de math matiques, de science et de musique en braille   l' cole W. Ross Macdonald, o  un meilleur soutien leur est offert.

Anomalies multiples (Tracy Grant)

D fi :

De plus en plus d' l ves re oivent de l'aide sans avoir eu de diagnostic. Des donn es sont n cessaires pour justifier le financement re u par les conseils scolaires.

Agents de supervision (Warren Kennedy et Domenica Leone)

Pratique exemplaire :

Le financement pour la Strat gie de sant  mentale et de lutte contre les d pendances et la nouvelle ressource en sant  mentale destin e au personnel scolaire, le guide *Vers un juste  quilibre*, ont bien  t  accueillis.

Ancienne pr sidente (Lynn Ziraldo)

Pratique exemplaire :

La r cente formation sur le PEI offerte dans les conseils scolaires. De plus en plus d' l ves participent aux rencontres de leur PEI et se montrent d termin s malgr  leur handicap.

D fis :

- La transition des  l ves vers le postsecondaire constitue toujours un probl me. Les  l ves ayant des besoins particuliers en mati re d' ducation ont besoin d' valuations et de mesures d'adaptation   jour. Une norme devrait  tre mise en place pour que les  l ves qui entament des  tudes postsecondaires sachent ce qui est acceptable.

- Le document *Tracer son itinéraire vers la réussite*, qui a remplacé *Des choix qui mènent à l'action*, doit être clarifié en raison d'une importante erreur d'interprétation à la page 23. Une note de service devrait être envoyée par l'EDU et le MFCU avec des directives claires.

Troubles affectifs et anomalies de comportement (Robert Savage)

Défi :

Le nombre d'enfants qui entrent dans le Programme d'apprentissage des jeunes enfants à temps plein (PAJETP) avec des difficultés d'apprentissage.

Orthophonistes (Sharon McWhirter)

Pratique exemplaire :

L'intégration de l'orthophonie dans le cadre des projets provinciaux des écoles d'application est maintenant terminée. Prochaine étape : l'amélioration de la transition du préscolaire à l'école.

Difficultés d'apprentissage (Suzanne Bonneville)

Pratique exemplaire :

La parution du guide pédagogique *Vers un juste équilibre*. Ce guide est une excellente source d'information, mais il pourrait en dire plus sur les conséquences des anomalies sur la santé mentale.

Aides-enseignantes et aides-enseignants (Marcia Brown)

Réussites :

L'information que Marcia Brown a reçue lors des réunions du CCMEED est maintenant transmise aux autres aide-enseignants de son conseil scolaire.

Défi :

Le personnel de soutien ne reçoit pas suffisamment de perfectionnement professionnel dans le cadre du programme d'analyse comportementale appliquée.

Travailleuses et travailleurs sociaux (Jim Van Buskirk)

Pratique exemplaire :

Vers un juste équilibre est un guide clair, qui rappelle aux enseignants qu'ils ne sont pas des cliniciens. Il les renseigne et leur propose des stratégies pour reconnaître les élèves qui présentent des besoins en matière de santé mentale et leur venir en aide.

Défi :

Le problème le plus sérieux est celui du manque de services professionnels dans les communautés, et c'est en matière d'hospitalisation et de traitement de jour que les besoins sont les plus importants.

Directrices et directeurs d'école (Marlene Pike)

Pratique exemplaire :

La direction d'école communautaire, les jeunes et les groupes de parents d'élèves travaillent tous ensemble. Marlene remercie le Ministère d'avoir renforcé la capacité dans le cadre des programmes de l'article 23.

Défis :

- Marlene a assisté à plusieurs réunions de directions d'école et a entendu parler d'une augmentation des besoins pour la petite enfance. Une plus grande coordination entre les écoles et les différents organismes serait aussi nécessaire.
- Le règlement 274 continue d'avoir de sérieuses conséquences. Seul le premier volet de la formation sur l'éducation de l'enfance en difficulté est obligatoire pour obtenir un poste auprès de cette clientèle.

Personnel enseignant (Shelly Durance)

Défi :

Les enseignants à l'enfance en difficulté aimeraient savoir quand paraîtra la version finale du document *L'apprentissage pour tous de la maternelle à la 12^e année*. Le fait que le document ne soit disponible qu'en version provisoire rend sa mise en œuvre difficile.

Personnel médical (Arlette Lefebvre)

Défis :

- Les élèves ne devraient pas avoir de téléphone cellulaire dans leur chambre, car ceux-ci perturbent leur cycle de sommeil.
- L'intimidation est un problème de plus en plus présent chez les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.

Psychologues (Joe Trovato)

Réussites :

- Les psychologues scolaires voient d'un bon œil la NPP n° 156 sur les transitions.
- Du financement a été accordé pour l'embauche de responsables en matière de santé mentale.
- Le financement pour la prévention du suicide a aussi été bien accueilli.

Défi :

- Les catégories d'anomalies présentent des incohérences. Une révision est nécessaire. La principale source d'inquiétude demeure la définition des concepts de difficulté d'apprentissage et de déficience intellectuelle.

Conseillères et conseillers scolaires (Cheryl Lovell)

Défi :

Un plan de service de garde d'enfants efficace devrait prévoir des fonds pour des mesures de soutien.

POINT	Stratégie des mesures d'économies et de modernisation pour les conseils scolaires	Barry Finlay Directeur, DPPEED
--------------	--	---

Barry Finlay présente la Stratégie des mesures d'économies et de modernisation pour les conseils scolaires relative à l'éducation de l'enfance en difficulté. Il explique les programmes de Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté (SEED) et d'Allocation au titre du volet Besoins élevés (VBE) et la formule d'octroi des fonds pour chacun d'eux. Barry présente également les travaux de Doug Willms, rédigés en collaboration avec le Ministère, et parle de la création d'une nouvelle formule de financement qui, si elle est approuvée, permettra de répartir les fonds plus équitablement.

Discussion

- À partir de 2014-2015, des fonds seront accordés aux 72 conseils scolaires pour l'embauche d'une ou d'un leader en matière de santé mentale.
- En 2013-2014, des fonds ont été accordés à tous les programmes de l'article 23 pour du perfectionnement professionnel.

POINT	Soutenir l'amélioration continue des PEI et du processus de planification de la transition : Rapport de 2012 sur les tendances provinciales concernant les plans d'enseignement individualisés	Anita Bennett, chef, DPPEED Céline Ranger-Rush Kim Slomka Christine Riedel Kathryn Nowina
--------------	---	--

Le DPPEED présente les grandes lignes du *Rapport de 2012 sur les tendances provinciales concernant les plans d'enseignement individualisés*.

Les conseils ont signalé des améliorations pour toutes les composantes des PEI depuis la révision provinciale en 2006-2007.

Ils rapportent également que l'apprentissage professionnel en cours dans les quatre domaines suivants a grandement contribué à cette amélioration :

- l'information,
- le perfectionnement professionnel,
- l'élaboration de ressources,
- l'examen interne des PEI.

On demande aussi aux conseils de quelle façon le ministère de l'Éducation pourrait contribuer à apporter de nouvelles améliorations aux PEI.

Recommandations :

Mettre à jour les exemples de PEI sur le site Web du Council of Ontario Directors of Education (CODE) et créer un forum en ligne pour que les conseils puissent partager des ressources et échanger.

Le Ministère a indiqué qu'il travaille actuellement à la mise à jour des exemples de PEI sur le site Web du CODE et qu'une communauté virtuelle sur les PEI protégée par un mot de passe a été créée pour les conseils.

On demande aux membres du CCMEED de répondre à la question suivante :

Afin de soutenir l'amélioration continue du PEI et des plans de transition, quelles ressources suggèreriez-vous aux parents et aux élèves de consulter lors de ce processus ?

Les membres proposent les réponses suivantes :

- une foire aux questions;
- des séances de formation offertes aux membres des CCED, aux parents et aux élèves;
- un programme de mentorat pour les parents offerts par les CCED;
- les documents produits par les conseils, traduits en plusieurs langues et en différents formats;
- un site Web de ressources pour les parents;
- un logiciel qui permettrait à tous les conseils scolaires de remplir un même gabarit de PEI.

POINT	REMARQUES	L'honorable Liz Sandals
-------	-----------	-------------------------

L'honorable Liz Sandals, ministre de l'Éducation, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CCMEED et adresse des remerciements aux membres de longue date. Elle présente les dernières nouvelles concernant les priorités actuelles et parle brièvement des initiatives suivantes :

- NPP sur les difficultés d'apprentissage,
- stratégie de santé mentale,
- leaders en matière de santé mentale,
- NPP n° 156 sur la planification de la transition.

La ministre traite du programme législatif, notamment de la modification de la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* (processus au chapitre des enquêtes et de la discipline), du nouveau cadre de négociation dans le secteur scolaire et du remplacement de la *Loi sur les garderies* par une nouvelle loi.

La ministre aborde le sujet de la modernisation de la vision relative au système d'éducation de l'Ontario. Des consultations sur l'éducation sont en cours partout dans la province : des intervenantes et intervenants de tous horizons y participent, comme des représentantes et représentants de petites entreprises et d'organismes à but non lucratif et des membres de divers groupes de parents. Les discussions ont porté notamment sur la résilience des élèves, l'importance de communiquer avec les jeunes et la plus grande utilisation des technologies. Dans toutes les écoles, le principal enjeu était la santé mentale et les dépendances. La population est d'ailleurs de plus en plus sensibilisée aux problèmes de santé mentale.

La ministre approuve la création de groupes de travail afin de passer en revue les anomalies suivantes :

- déficience intellectuelle légère et handicap de développement;
- douance;
- anomalies de comportement.

POINT	Le point sur la santé mentale	Lisa Lumley, chef, DPPEED
-------	-------------------------------	---------------------------

Les dernières nouvelles au sujet de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances sont présentées aux membres. Les résultats actuels sont les suivants :

- On constate une augmentation des services sur le terrain. Plus de 770 travailleuses et travailleurs supplémentaires en santé mentale sont à l'œuvre dans la province.
- L'initiative Partenaires pour la santé mentale des enfants et des jeunes a été élargie pour mobiliser des professionnels de première ligne dans 11 communautés et compte plus de 300 organismes participants. Ces partenaires communautaires travaillent de concert pour mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes en définissant leurs besoins rapidement et en leur offrant l'aide du prestataire le plus approprié à leurs besoins.
- EDU s'est engagé à améliorer le curriculum de l'Ontario, à concevoir une guide pédagogique et un site Web pour les élèves de la maternelle à la douzième année, à offrir du financement et du soutien aux responsables en matière de santé mentale et à mettre sur pied une Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles.
- Parmi les stratégies pour le postsecondaire, on compte une ligne téléphonique provinciale à l'intention des étudiants ainsi que le Fonds d'innovation en santé mentale destiné aux établissements d'enseignement postsecondaire, aux groupes d'étudiants et aux prestataires de services locaux en santé mentale qui travaillent en partenariat avec des établissements d'enseignement postsecondaire.
- Des initiatives d'expansion et d'amélioration des services en santé mentale par vidéoconférence et de soutien à la formation des travailleurs sociaux pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances dans les communautés autochtones.

Discussion

- Des membres cherchent à savoir comment fournir une rétroaction.

Une fois terminé, le procès-verbal sera versé dans le répertoire en ligne du CCMEED et accessible à tous les membres. Les procès-verbaux des réunions précédentes et les rapports annuels du CCMEED peuvent être consultés au www.macse-on.ca.

Les prochaines réunions du CCMEED auront lieu les 24 et 25 juin 2014.

On rappelle aux membres que tous les documents de la réunion d'octobre 2013 sont confidentiels, sauf indication contraire.